



**ENSEMBLE, SOYONS ACTEURS
DE LEUR PROTECTION !**

BULLETIN D'ADHÉSION

ASSOCIATION NATIONALE POUR LA DÉFENSE ET
LA SAUVEGARDE DES GRANDS PRÉDATEURS



NOS MISSIONS

FERUS (Ours-Loup-Lynx-Conservation) est la première association française, par le nombre de ses adhérents, à regrouper de façon spécifique les défenseurs des grands prédateurs présents dans notre pays.

FERUS (« ce qui est sauvage » en latin) est le fruit de la fusion, en 2003, de deux associations pionnières : ARTUS, créée en 1989 pour la sauvegarde de l'ours brun dans les Pyrénées, et le Groupe Loup France, né en 1993 avec le retour des premiers loups gris sur le territoire français.

À travers ses actions, FERUS s'est donné pour objectifs de favoriser en France :

- la réussite du retour naturel du Loup,
- le maintien et le renforcement des populations d'Ours,
- le retour et le développement des populations de Lynx,
- la cohabitation de ces espèces avec les activités humaines, notamment l'élevage.

AGISSEZ AVEC NOUS !

ADHÉREZ, DEVEZ BÉNÉVOLE, FAITES UN DON

FERUS a besoin de VOUS pour mener à bien ses actions sur le terrain, protéger les grands prédateurs et agir pour une cohabitation apaisée.

Votre soutien est essentiel !

EN SAVOIR +



DEVENEZ BÉNÉVOLE !



PASTORALOUP

Veille de jour ou de nuit, soutien aux tâches quotidiennes ou encore participation aux chantiers pastoraux sont autant d'actions que vous pouvez engager pour favoriser la cohabitation entre les activités pastorales et le prédateur. FERUS vous forme pour venir en soutien aux éleveurs face à la présence du loup. Lancé en 1999, PastoraLoup se déploie dans les Alpes, le massif du Jura, la Bretagne et le Lot-Cantal.

« PAROLE DE »

Aux côtés de FERUS, vous apportez une information de qualité sur la présence de l'Ours, du Loup, du Lynx et du Patou. Échanges, écoute et sensibilisation : devenez bénévole « *Parole de* » et ouvrez un dialogue apaisé en prônant une cohabitation possible.



API'OURS

Agissez en faveur de la faune pyrénéenne, dont l'ours brun, en devenant bénévole pour ce programme de plantations d'arbres fruitiers. Impliquez-vous concrètement avec FERUS lors de chantiers participatifs et en diffusant une information de qualité sur la biodiversité locale.



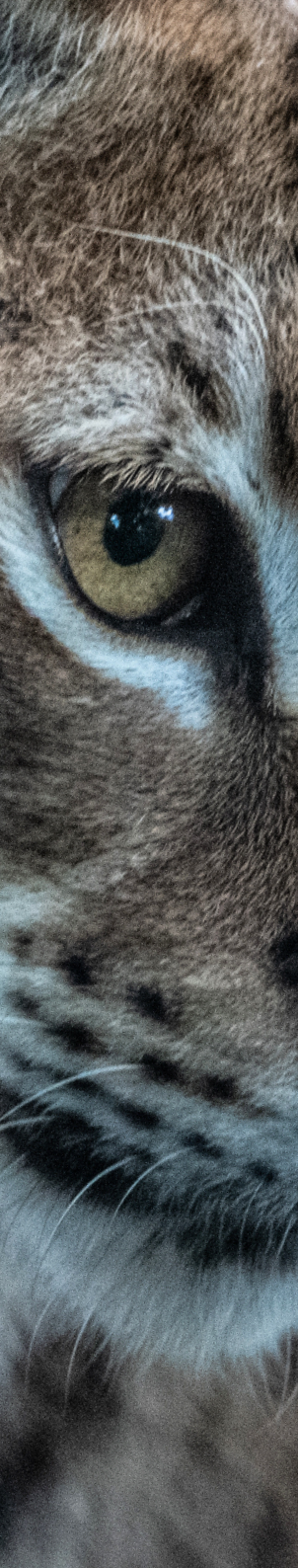
LES RÉSEAUX LOCAUX

Rejoignez nos équipes de bénévoles locaux au plus près du terrain en participant à l'organisation de stands lors d'événements, à l'animation de ciné-débats, de conférences... Toutes les infos sont sur notre site !

FERUS a également développé **deux outils de formation essentiels** :

- un MOOC « *Large Carnivores* »
- une formation de terrain « *Grands Prédateurs* »

ouverts à toute personne souhaitant se former et s'investir à nos côtés !



ADHÉSION



66 % des cotisations et des dons sont déductibles de vos impôts dans la limite de 20 % de votre revenu imposable (sauf l'abonnement seul à la Gazette). Les cotisations sont pour l'année civile et comprennent l'abonnement à la Gazette des Grands Prédateurs.

Nom, prénom :

Né(e) le :

Adresse :

.....

CP :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

Parrain/Marraine :

TARIFS

- Adhésion individuelle tarif réduit (-18 ans, chômeurs, étudiants).....20 €
- Adhésion individuelle..... 35 €
- Adhésion familiale (plusieurs membres, une adresse, un abonnement à la Gazette).....40 €
- Membre bienfaiteur :toute cotisation supérieure à 41 €
- Collectivités, associations.....40 €
- Abonnement seul à la Gazette* (4 numéros).....30 €
Hors France métropolitaine, ajouter 7€
- Don de :50/100/250/500 €

* Tous nos adhérents reçoivent la Gazette

J'envoie mon chèque à l'adresse :

Association FERUS

N° 15 bureaux de Fourchon

Rue Charlie Chaplin, 13200 Arles



J'adhère ou je fais un don via **helloasso**

Pour prélèvement automatique, nous contacter : 04 90 93 50 29

*Les données recueillies dans ce formulaire sont traitées par FERUS, responsable du traitement, pour la gestion de votre adhésion, l'envoi de la Gazette, la communication associative et, le cas échéant, la gestion de vos dons et reçus fiscaux. Elles reposent sur l'exécution du contrat d'adhésion et sur les obligations légales liées à la fiscalité. Les données sont conservées 5 ans après la fin de votre adhésion (ou 6 ans pour les données de dons, conformément aux obligations fiscales), et ne sont accessibles qu'aux personnes habilitées au sein de FERUS et aux prestataires mandatés. Aucun transfert hors UE. Pour exercer vos droits : Secrétariat FERUS - N°15 bureaux de Fourchon, rue Charlie Chaplin, 13200 Arles - secretariat@ferus.org
Plus d'informations dans notre politique de confidentialité.*

Crédit photos grands prédateurs : © **Béregère Yar**